



COMMUNE DE VOLMERANGE-les-MINES
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE

**COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 6 JUILLET 2020

Date de la convocation : 30/06/2020	Nombre de conseillers élus : 19
Nombre de conseillers en fonction : 19	Nombre de conseillers présents : 16

PRESENTS :

LORENTZ Maurice, CARDET Valérie, RECH Serge, BERNARD Karine, PIVETTA Giani, BOURNIZEL Valérie, DESMARIS Gilles, FAPPANI Roger, LOGEARD Flavien, LOPPARELLI Corinne, SCHREYER Claire, SCUDERI Cristina, TAILLANDIER Florian, THILE Gilbert, THIL Cathy, ZUMBO Noémie.

ABSENTS EXCUSES : KALSI Amélie, KOSER Fabien, NOGARE Eric.

PROCURATIONS :

NOGARE Eric à CARDET Valérie
KALSI Amélie à LOGEARD Flavien

53-2020. OBJET : Approbation du compte rendu de la séance du 22 juin 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 22 juin 2020.

54-2020. OBJET : Avenant n°1 à la concession d'aménagement de lotissements communaux avec la SODEVAM

Le point est retiré de l'ordre du jour et sera soumis à un prochain Conseil Municipal.

55-2020. OBJET : Compte-rendu d'activités 2019 - Lotissements communaux SODEVAM

Monsieur le Maire expose aux conseillers qu'il s'agit d'examiner le compte-rendu d'activités 2019 de la SODEVAM pour les lotissements Arboretum et Gerdenkraemer.

M. Munier de la SODEVAM présente ce compte-rendu au Conseil Municipal. Il rappelle qu'une modification simplifiée du PLU a dû être faite en 2019 concernant le lotissement de l'Arboretum. Il indique également que, suite à des failles géologiques découvertes sur le chantier d'un lotissement privé sur la Commune, les services de l'Etat ont demandé à la SODEVAM de modifier son projet pour la partie eaux pluviales. Alors qu'il était prévu leur infiltration, le BRGM a demandé de ne plus faire d'infiltrations en raison du danger lié à la possible présence de failles géologiques. Un rapprochement a été fait avec la C.C.C.E. pour la mise en place de canalisations d'évacuation des eaux pluviales reliées au réseau communal. Cette modification a engendré un surcoût d'environ 400000 €.

Une variante a été étudiée avec la création d'une impasse mais ce projet n'était pas intéressant d'un point de vue urbain et ne permettait pas la réalisation d'économies suffisantes. Il n'a donc pas été retenu.

Le prix des terrains à l'Arboretum avait été alignés sur celui des autres terrains privés, avec un montant de 240 €/m², auxquels s'ajoutent 30 € de travaux/m².

Il reste un élément qui n'est pas maîtrisé sur ce projet, l'archéologie préventive. L'Arboretum étant un site sensible, il est probable qu'il faille réaliser un diagnostic archéologique. La SODEVAM s'est déjà rapprochée de l'INRAP pour la réalisation de ce diagnostic. Si des traces archéologiques sont trouvées, il faudra réaliser des fouilles, ce qui pourrait engendrer un ou deux ans de retard pour le projet. Si le diagnostic est négatif, les travaux seront lancés dans la foulée.

Le permis d'aménager pour le lotissement de l'Arboretum sera déposé prochainement et l'appel d'offres pour les travaux sera lancé ensuite.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte-rendu d'activités 2019 de la SODEVAM pour les lotissements Arboretum et Gerdenkraemer.

56-2020. OBJET : Ratios "promus-promouvables" pour les avancements de grade

Le Maire informe l'assemblée que suivant les dispositions de la loi du 19 février 2007, pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promu est déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement.

Ce taux, appelé « ratio promus-promouvables », est fixé par le conseil municipal. Il peut varier entre 0 et 100 %. Cette modalité concerne tous les grades d'avancement pour toutes les filières, sauf ceux du cadre d'emplois des agents de police municipale.

Le Maire propose à l'assemblée, de fixer le ratio d'avancement de grade pour la collectivité à 100 % pour les catégories A, B, et C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'adopter le ratio ainsi proposé

D'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires.

57-2020. OBJET : Convention avec les Amis du Jardin pour la mise à disposition de terrains communaux

Monsieur le Maire expose la demande de l'association Les Amis du Jardins pour la mise à disposition de parcelles communales afin de les utiliser pour leurs activités de jardinage. Il s'agit de parcelles situées derrière la crèche rue de la Mine, ainsi que d'une parcelle située à l'entrée de la rue des Ecoles.

Une convention sera passée entre la Commune et l'association pour définir les conditions de mise à disposition des terrains. Cette mise à disposition se fera à titre gratuit, et à titre précaire et révocable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve la convention entre la Commune et Les Amis du Jardins pour la mise à disposition des parcelles section 5 n°23-529-530-534 et 535 rue de la Mine et section 2 n°29 rue des Ecoles.

Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

58-2020. OBJET : Désignation de délégués pour la commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs

Il est demandé au Conseil Municipal de désigner un délégué titulaire, ainsi qu'un suppléant, pour la commission locale d'évaluation des charges transférées de la C.C.CE..

Cette commission se réunit lorsqu'il y a transfert de charges des communes vers la C.C.C.E., pour déterminer les montants que les communes doivent reverser à la Communauté de Communes.

Monsieur le Maire demande que les candidats se fassent connaître et arrête la liste suivante :

- LORENTZ Maurice (titulaire)
- PIVETTA Giani (suppléant)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Désigne Maurice LORENTZ comme délégué titulaire et Giani PIVETTA comme délégué suppléant pour la commission locale d'évaluation des charges transférées de la C.C.CE..

59-2020. OBJET : Désignation de délégués auprès d'ECLOS

Il est demandé au Conseil Municipal de désigner deux délégués titulaires, ainsi qu'un suppléant, auprès d'ECLOS.

Monsieur le Maire demande que les candidats se fassent connaître et arrête la liste suivante

- LORENTZ Maurice (titulaire)
- CARDET Valérie (titulaire)
- SCUDERI Cristina (suppléante)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Désigne Maurice LORENTZ et Valérie CARDET comme délégués titulaires et Cristina SCUDERI comme déléguée suppléante auprès d'ECLOS.

60-2020. OBJET : Désignation d'un correspondant Défense

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le Conseil Municipal doit désigner un correspondant Défense, qui sera le représentant de la Commune auprès des instances civiles et militaires du Département et de la Région et un interlocuteur privilégié pour la Défense et les questions qui y sont relatives.

Monsieur le Maire demande que les candidats se fassent connaître et arrête la liste suivante :

-KOSER Fabien

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Désigne Fabien KOSER comme correspondant Défense de la Commune de Volmerange-Les-Mines.

61-2020. OBJET : Désignation d'un référent sécurité routière

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le Conseil Municipal doit désigner un référent sécurité routière. Celui-ci sera le correspondant privilégié des services de l'Etat en matière de sécurité routière et veillera à la diffusion des informations relatives à la sécurité routière ainsi qu'à sa prise en charge dans la Commune.

Monsieur le Maire demande que les candidats se fassent connaître et arrête la liste suivante :

-KOSER Fabien

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Désigne Fabien KOSER comme référent sécurité routière de la Commune de Volmerange-Les-Mines.

62-2020. OBJET : Informations

-Il n'y aura pas de bal ni de feux d'artifice le 14 juillet 2020. Une cérémonie aura lieu à 11h au Monument aux Morts.

-Dans le cadre du concours des Maisons Fleuries organisé conjointement avec Les Amis du Jardins, le jury, composé de la commission Patrimoine et de membres des Amis du Jardins, passera dans la Commune le 18 juillet 2020 à partir de 9h.

-Une réunion de la commission Associations aura lieu le 18 août 2020 à 20h en mairie.

-La commission Forêt et Carrière se réunira le 29 ou le 31 juillet 2020 pour une visite au Hetschenberg.

-Un nouveau dépôt sauvage a été constaté près de l'ancienne carrière en allant vers Ottange. Des documents avec des noms ont été trouvés parmi les déchets.

63-2020. OBJET : Divers

M. LOGEARD présente au Conseil Municipal le projet de page Facebook de la Commune, qui a été discuté en Commission Communication du 25 juin 2020.

La séance est levée à 21h20.

LORENTZ Maurice

RECH Serge

PIVETTA Giani

DESMARIS Gilles

KALSI Amélie

Procuration à LOGEARD Flavien

LOGEARD Flavien

NOGARE Eric

Procuration à Cardet Valérie

SCUDERI Cristina

THILE Gilbert

ZUMBO Noémie

CARDET Valérie

BERNARD Karine

BOURNIZEL Valérie

FAPPANI Roger

KOSER Fabien

LOPPARELLI Corinne

SCHREYER Claire

TAILLANDIER Florian

Procuration à LOGEARD Flavien

THIL Cathy